

Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Ancien Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris, le

16 JUIN 2023

Réf: RD/BB/AP

Madame la Maire,

Vous avez autorisé l'organisation concomitante du concert *Global Citizen* et de la compétition *Jumping Longines Paris Eiffel* sur le Champ de Mars.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous l'indiquer, le Champ de Mars est un jardin à destination des familles du 7^e, et plus largement des Parisiens. Sa commercialisation au bénéfice d'intérêts privés n'est pas acceptable.

Les périodes de montage et de démontage de ces événements empêchent le libre accès des habitants du 7^e aux équipements de proximité présents sur le site, comme les aires de jeux.

Par ailleurs, la tenue répétée de ces manifestations est incompatible avec la préservation du site. En effet, des dizaines de milliers de personnes piétineront les pelouses du Champ de Mars, dégradant davantage ce site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Enfin, dans un contexte de hausse de la délinquance, l'organisation de ces événements sur le Champ de Mars favorise les atteintes aux personnes et aux biens, entravant toutes les actions que nous menons actuellement pour lutter contre l'insécurité avec le Préfet de Police de Paris.

Aussi, il est de votre responsabilité d'exiger des organisateurs du concert *Global Citizen* et de la compétition *Jumping Longines Paris Eiffel* qu'ils procèdent prioritairement au démontage des structures situées aux abords des équipements de proximité. Il est également nécessaire que vous preniez l'engagement de ne plus autoriser d'évènements commerciaux sur le Champ de Mars afin de le préserver.

Comptant sur votre action, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Rachida DATI

Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
Mairie de Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75004 Paris

